

Niort, le 30 juin 2022

IRRIGATION

Le BRGM conclut à un impact positif des réserves de substitution en été

Dans un rapport rendu public aujourd'hui, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a modélisé l'impact du projet redimensionné de la Coop de l'eau après le recours judiciaire. Dans ses conclusions, l'établissement public confirme que les prélèvements hivernaux pour le remplissage des retenues de substitution auront un impact négligeable sur les nappes souterraines et les débits des cours d'eau.

A la suite du recours déposé contre les arrêtés interpréfectoraux autorisant la construction de seize réserves d'eau sur le bassin de la Sèvre Niortaise Marais Poitevin, le tribunal administratif de Poitiers avait donné son feu vert, le 27 mai 2021, pour sept ouvrages et imposé un sursis à statuer de 10 mois pour permettre d'ajuster les volumes d'eau des neuf autres.

En lien avec la Direction départementale du territoire des Deux-Sèvres et l'Établissement Public du Marais Poitevin, la Coop de l'eau a donc revu sa copie et a redimensionné son projet pour le mettre en conformité avec la demande du juge. Les modifications portent principalement sur le bassin Mignon-Courance, avec une diminution d'environ un million de m³ du volume prélevé pour le remplissage des réserves en période hivernale.

L'impact de ce projet redimensionné sur les eaux souterraines et les cours d'eau a été modélisé par les hydrogéologues du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Le rapport de l'établissement public pour les applications des sciences de la terre (le 3e depuis 2013) vient d'être rendu public.

Dans ses conclusions, le BRGM indique que le nouveau scénario proposé par la Coop de l'eau « *permettrait une amélioration globale du niveau des nappes du Jurassique supérieur, moyen et inférieur en printemps/été, la piézométrie pouvant augmenter de plusieurs mètres dans les zones où d'importants prélèvements estivaux sont substitués. Le bassin de Mignon-Courance serait particulièrement concerné par cette amélioration. Les effets positifs de ce scénario seraient également largement étendus sur l'aquifère du Jurassique inférieur sur le bassin de la Sèvre amont. Les interactions entre cours d'eau, zones humides et piézométries étant fortes dans le secteur étudié, toute amélioration piézométrique se répercutera sur les autres milieux.* »

Concernant les débits des principaux cours d'eau, les résultats de la simulation du BRGM « montrent un effet positif en printemps/été, de l'ordre de + 6% de gain de débit en sortie du bassin pour le mois de juillet.

Pour certains cours d'eau, comme celui du Mignon, une augmentation de débit de l'ordre de +40 % pourrait être atteinte par rapport au débit observé entre 2000 et 2011. Enfin, sur d'autres cours d'eau, les assecs connus sur certains tronçons pourraient être moins sévères et plus courts dans le temps. »

Enfin, en ce qui concerne les zones humides, principalement concentrées sur le Marais poitevin, le BRGM ajoute : « Tout comme les rivières, ces zones humides sont fortement dépendantes des nappes et encore plus en période estivale. Des niveaux piézométriques plus haut permettraient un meilleur maintien en eau des zones humides en fond de vallées et amélioreraient les débits entrant sur le marais mouillé, soit par débordement (sources, suintement), soit via l'interconnexion nappes/canaux de bordure et par l'augmentation des débits des rivières. Les débits entrants dans le Marais par le réseau hydrographique superficiel seraient améliorés en printemps/été (+6 %), et dégradés en hiver (- 1%). Le marais étant très anthropisé, souvent inondé en hiver et ses niveaux très contrôlés, le scénario de la Coopérative ne devrait pas avoir d'influence négative sur ces milieux. Au contraire, les gains de débits et de niveaux piézométriques en printemps/été sur les zones humides dans le marais mouillé et les fonds de vallées humides du Mignon et de la Courance pourraient améliorer les conditions de développement de la biodiversité. »

Le rapport du BRGM complet est disponible... (à préciser)

Thierry Boudaud et la Coop de l'eau 79 restent à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

• Contact presse : Alexandre Brunet - contact@media-pass.fr - 06 20 92 78 97.